

Formation Gérer l'obligation d'emploi des personnes handicapées

Référence : 5-RH-PEHA

Durée : 1 Jour - 7 Heures

Objectifs

- Préciser le cadre légal de l'obligation d'emploi des personnes handicapées
- Mettre en œuvre une véritable politique d'emploi des personnes handicapées au sein de l'entreprise

Prérequis

- Pas de prérequis spécifique

Public

- Personnel RH

Moyens pédagogiques

- Méthode participative et active
- Mises en situation, jeux de rôles, vidéo
- Support de cours remis à chaque participant, 1 stylo et un bloc-notes par stagiaire
- FORMATEUR : formateur/consultant ayant une expérience significative en entreprise sur le métier concerné et expert en formation avec en moyenne 10 ans d'expérience
- Vidéoprojecteur et tableau blanc et/ou paperboard
- Feuille d'émargement à la demi-journée, questionnaire de satisfaction stagiaire, évaluations des acquis tout au long de la formation, attestation de stage

Modalités d'évaluation

En amont de la formation

- Audit par téléphone par nos commerciaux et formateurs
- Tests d'auto-positionnement avant l'entrée en formation par le biais de questionnaire

Au cours de la formation

Exercices pratiques et mises en situation professionnelle pour valider la compréhension de chaque notion abordée dans le programme de cours.

En fin de formation

- Validation des acquis par le formateur ou via un questionnaire renseigné par les stagiaires
- Evaluation qualitative par les participants à l'issue de la formation via un questionnaire de satisfaction accessible en ligne.

Une attestation de fin de formation reprenant les objectifs de formation est également remise aux stagiaires puis signée par le formateur.

Modalités d'inscription :

Inscription possible jusqu'à la veille de la formation, sous réserve de places disponibles, en nous contactant au 01 56 59 33 00 ou par mail formation@sii.fr

Modalités particulières

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Programme

1. Introduction

- Caractéristiques de la population en situation de handicap
- Politiques publiques d'insertion professionnelle
- Perspectives d'avenir à moyen terme

2. Situer le handicap dans son environnement normatif

- Dispositions de la Charte Sociale Européenne
- Régime du handicap dans la loi du 10 juillet 1987
- Renforcement du statut du handicapé issu de la loi n°2005 102 du 11 février 2005

3. Obligations légales

- Bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- Critères de comptabilisation du taux d'emploi
- Recours aux solutions de substitution de l'obligation d'emploi
- Aspects particuliers de la sous-traitance
- Pénalités applicables et les évolutions en cours

4. Dynamiser l'emploi des personnes handicapées

- Démarche pertinente de changement au sein de l'entreprise
- Construction d'un argumentaire persuasif et motivant en direction des chefs de service et de leurs collaborateurs
- Pérenniser le projet en assurant un suivi fondé sur une démarche évaluative.

Prochaines sessions inter-entreprises

- Lundi 13 décembre 2021

Renseignez-vous auprès de notre référente handicap au 01 56 59 33 00 ou par mail pedagogie@feeurope.com

Choisir AGINIUS

C'est choisir la force d'un réseau national avec une capacité d'intervention dans 100 villes en France et 50 centres accueillant les interentreprises.

C'est choisir la compétence avec plus de 300 experts dans différents domaines : une offre de formation de plus de 600 programmes standards, une élaboration sur mesure de programmes spécifiques en fonction de vos besoins en intraentreprises, une clientèle allant au-delà de 5000 entreprises, administrations et collectivités locales.

C'est choisir un réseau assurant une réelle capacité logistique avec plus de 200 salles équipées et une capacité d'accueil avec 2000 stagiaires par jour...



© SII Learning 2020 153 Avenue
d'Italie - 75013 Paris

www.feeuropeformation.fr
01 56 59 33 00